



CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE

ÉTOILE D'OR

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 2

OCOM M407.02 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE QUATRIÈME ANNÉE AU CENTRE D'INSTRUCTION D'ÉTÉ DES CADETS (CIEC)

Durée totale :

30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-704/PG-002, *Norme de qualification et plan de l'étoile d'or*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant de l'enseigner.

Réviser les occasions d'instruction de quatrième année au CIEC qui se trouvent dans l'OAIC 40-01, *Grandes lignes du programme des cadets de l'Armée*, puisque les conditions préalables aux cours pourraient changer.

Réviser les occasions d'emploi de cadet-cadre au CIEC qui se trouvent dans l'OAIC 13-28, *Instruction avancée – cadets-cadres*, puisque les conditions préalables aux postes pourraient changer.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

La discussion de groupe a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les occasions d'instruction de quatrième année au CIEC. Le partage d'idées lors d'une discussion encourage les cadets à évaluer leurs propres réflexions et sentiments et peut les amener à examiner de nouveau leurs réflexions antérieures. La participation à une discussion de groupe améliore les aptitudes d'écoute des cadets et facilite le développement d'une équipe.

L'exposé interactif a été choisi pour les PE 2 et 3 afin d'initier les cadets au processus de sélection pour les occasions d'instruction de quatrième année au CIEC et de susciter leur intérêt.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, le cadet doit avoir identifié les occasions d'instruction de quatrième année au CIEC.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets identifient les occasions d'instruction et d'emploi de quatrième année au CIEC parce qu'en tant que cadets de l'étoile d'or chaque cadet devrait connaître les options qui lui sont offertes pour l'instruction ou l'emploi d'été. Certaines occasions de quatrième année sont les mêmes que les occasions de troisième année, avec quelques ajouts. Elles permettront aux cadets de se développer sur le plan professionnel dans le programme en passant d'un cadet du cours à un cadet-cadre. La capacité de se fixer rapidement des buts les préparera aux occasions à venir.

Point d'enseignement 1**Réviser les domaines spécialisés de l'instruction de quatrième année au CIEC**

Durée : 5 min

Méthode : Discussion de groupe

CONNAISSANCES PRÉALABLES



L'objectif d'une discussion de groupe est d'obtenir les renseignements suivant auprès du groupe, en suivant les conseils pour répondre aux questions ou pour animer la discussion, et les questions suggérées fournies.

Écrire les domaines spécialisés sur un tableau blanc ou un tableau de papier et discuter des activités reliées à chaque domaine.

Les cadets auront déjà suivi les cours dans ces domaines spécialisés en plus d'avoir une idée générale des activités associées à chaque domaine spécialisé.

LEADERSHIP DU CÉRÉMONIAL

Les cadets développeront les connaissances et les habiletés requises pour améliorer les aptitudes de leadership entre pairs et en petit groupe. Les sujets comprennent :

- le leadership,
- le renforcement de la confiance,
- la résolution de problèmes, et
- l'exercice militaire de cérémonie.

LEADERSHIP EN EXPÉDITION

Les cadets acquerront des connaissances et des habiletés sur les expéditions dans un environnement de campagne. Les sujets comprennent :

- les activités d'aventure,
- l'entraînement en campagne,
- la randonnée en montagne,
- la navigation,
- la survie en milieu sauvage, et
- les expéditions.

TIR DE PRÉCISION À LA CARABINE DE GROS CALIBRE

Les cadets acquerront les connaissances et les habiletés requises pour améliorer les aptitudes au tir de précision avec la carabine de gros calibre. Les sujets comprennent :

- le tir de précision avec la carabine de gros calibre,
- le tir de précision récréatif,
- la compétition de tir de précision au niveau de cours.

TIR DE PRÉCISION À LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ

Les cadets acquerront les connaissances et les habiletés requises pour améliorer les aptitudes au tir de précision avec la carabine à air comprimé. Les sujets comprennent :

- le tir à deux positions (debout et couchée),
- le tir de précision récréatif,
- la compétition de tir de précision au niveau de cours, et
- le biathlon.

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET LES SPORTS

Les cadets amélioreront leur forme physique personnelle, leurs connaissances et habiletés en sport. Les sujets comprennent :

- étudier le conditionnement physique;
- étudier les règles et règlements des sports; et
- organiser et diriger des activités sportives.

MUSIQUE MILITAIRE

Les cadets acquerront des connaissances et des habiletés en musique. Les sujets comprennent :

- étudier la théorie musicale;
- jouer un instrument faisant partie d'un ensemble,
- jouer un instrument faisant partie d'une musique militaire, et
- acquérir des habiletés musicales individuelles.

CORPS DE CORNEMUSES

Les cadets acquerront des connaissances et des habiletés en musique. Les sujets comprennent :

- étudier la théorie musicale;
- jouer un instrument faisant partie d'un ensemble,
- jouer un instrument faisant partie du corps de cornemuses et de tambours, et
- acquérir des habiletés musicales individuelles.

DISCUSSION DE GROUPE



CONSEILS POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS OU ANIMER UNE DISCUSSION :

- Établir les règles de base de la discussion, p. ex., tout le monde doit écouter respectueusement; ne pas interrompre; une seule personne parle à la fois; ne pas rire des idées des autres; vous pouvez être en désaccord avec les idées, mais pas avec la personne; essayez de comprendre les autres, de la même façon que vous espérez qu'ils vous comprennent, etc.
- Asseoir le groupe dans un cercle et s'assurer que tous les cadets peuvent se voir mutuellement.
- Poser des questions qui incitent à la réflexion; en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en veillant à ce que les cadets ne débordent pas du sujet.
- Écouter et répondre de façon à exprimer que le cadet a entendu et compris. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Accorder suffisamment de temps aux cadets pour répondre aux questions.
- S'assurer que chaque cadet a la possibilité de participer. Une solution est de circuler dans le groupe et de demander à chaque cadet de donner une brève réponse à la question. Permettre aux cadets de passer leur tour, s'ils le souhaitent.
- Préparer des questions supplémentaires à l'avance.

QUESTIONS SUGGÉRÉES :

- Q1. Quelles sont les activités d'instruction d'été qui vous intéressent?
- Q2. Qui est intéressé à s'inscrire à l'instruction d'été cette année? Et pourquoi?
- Q3. Quels domaines d'intérêt prévoyez-vous poursuivre? Et pourquoi?



D'autres questions et réponses seront soulevées au cours de la discussion de groupe. La discussion de groupe ne doit pas se limiter uniquement aux questions suggérées.



Renforcer les réponses proposées et les commentaires formulés pendant la discussion de groupe, en s'assurant que tous les aspects du point d'enseignement ont été couverts.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

La participation des cadets à la discussion de groupe servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

Point d'enseignement 2**Décrire les cours de quatrième année au CIEC**

Durée : 15 min

Méthode : Exposé interactif



On pourrait demander à un cadet qui a participé à un de ces cours de parler de son expérience pendant ce PE.

COURS COMMUNS

Les cours au CIEC énumérés ci-dessous sont communs et s'appliquent aux cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Air.



Se référer à l'OAIC 40-01, *Grandes lignes du programme des cadets de l'Armée*, pour les conditions préalables.

Instructeur de tir de précision à la carabine à air comprimé. Le but de ce cours est d'acquérir des connaissances et habiletés spécialisées dans le tir de précision avec la carabine à air comprimé et le biathlon. Cela permettra au cadet d'aider à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme de tir compétitif et d'enseigner l'instruction du tir de précision dans le cadre du programme du corps de cadets. Ce cours de six semaines est enseigné à l'échelle régionale.

Instructeur de conditionnement physique et de sports. Le but de ce cours est d'améliorer la condition physique personnelle et d'acquérir les connaissances et les habiletés requises pour permettre au cadet d'aider à organiser et à diriger diverses activités sportives. Ce cours de six semaines est enseigné à l'échelle régionale.

Musique militaire - musicien intermédiaire et musicien avancé. Le but de ces cours est de développer les connaissances et les habiletés requises pour jouer dans une musique militaire de corps de cadets et la diriger. Ces deux cours de six semaines sont enseignés à l'échelle régionale.

Corps de cornemuse - musicien intermédiaire et musicien avancé. Le but de ces cours est de développer les connaissances et les habiletés requises pour jouer dans un corps de cornemuse de corps de cadets et le diriger. Ces deux cours de six semaines sont enseignés à l'échelle régionale.

COURS PROPRES AUX CADETS DE L'ARMÉE

Les cours au CIEC énumérés ci-dessous sont conçus spécialement pour les cadets de l'Armée.

Instructeur - exercice militaire et cérémonial. Le but de ce cours est de poursuivre le développement des connaissances et des habiletés en leadership requises pour les postes de leadership subalternes appuyant le programme du corps de cadets. Le cours permet aussi d'acquérir une spécialité en exercice militaire et cérémonial et en instruction d'exercice militaire. Ce cours de six semaines est enseigné à l'échelle régionale.

Instructeur d'expédition. Le but de ce cours est d'acquérir des connaissances de la matière et les habiletés spécialisées requises pour participer à une expédition de niveau intermédiaire et la diriger avec succès. Ce cours de six semaines est enseigné à l'échelle régionale.

Leadership et défi. Le but de ce cours est de former des spécialistes qui possèdent les habiletés spécialisées, l'attitude et les connaissances requises pour participer à des expéditions et les diriger avec succès. Ce cours de six semaines est enseigné à l'échelle nationale.

Cours de tir de précision de gros calibre de la phase II. Le but de ce cours est de former des spécialistes qui possèdent l'attitude, les habiletés et les connaissances de la matière requises pour participer au tir de précision avec la carabine de gros calibre en tant que membre d'une équipe compétitive. Ce cours de six semaines est enseigné à l'échelle nationale et y participent principalement les cadets qui ont été inscrits sur la liste des cadets méritants durant la qualification de tir au gros calibre de la phase I.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS :

- Q1. Quels cours de quatrième année au CIEC sont communs aux cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Air?
- Q2. Quels cours de quatrième année au CIEC ne s'adressent qu'aux cadets de l'Armée?
- Q3. Quels cours au CIEC ne s'adressent qu'aux cadets de quatrième année?

RÉPONSES ANTICIPÉES :

- R1. Les cours de quatrième année communs au CIEC sont les suivants :
- Instructeur de tir de précision à la carabine à air comprimé,
 - Instructeur de conditionnement physique et de sports,
 - Musique militaire - musicien intermédiaire et musicien avancé, et
 - Corps de cornemuse - musicien intermédiaire et musicien avancé.
- R2. Les cours de quatrième année au CIEC qui ne s'adressent qu'aux cadets de l'Armée sont les suivants :
- Instructeur - exercice militaire et cérémonial,
 - Instructeur d'expédition,
 - Leadership et défi, et
 - Tir de précision de gros calibre de la phase II.
- R3. Les cours ne s'adressant qu'aux cadets de quatrième année sont les suivants :
- Leadership et défi,
 - Tir de précision de gros calibre de la phase II.

Point d'enseignement 3**Décrire les occasions d'instruction avancée de cadet-cadre**

Durée : 5 min

Méthode : Exposé interactif

CADETS-CADRES

Les informations suivantes donnent une brève introduction sur ce qu'est un cadet-cadre et les types d'occasions disponibles. Avant d'enseigner cette leçon, consulter l'OAIC 13-28, *Instruction avancée cadets-cadres*, pour obtenir des informations détaillées et à jour.

L'OAIC 13-28, *Instruction avancée – cadets-cadres*, définit les cadets-cadres de la façon suivante :

Les cadets-cadres sont affectés à ce grade avec l'autorisation du commandant (cmdt) d'un CIEC établi pour enseigner l'instruction d'été.

Avec l'autorisation du cmdt du CIEC, on peut demander aux cadets-cadres de participer à l'instruction avancée, y compris en occupant des fonctions liées à l'instruction, à la supervision ou à l'administration, qui sont approuvées par le cmdt de l'Unité régionale de soutien aux cadets (URSC) pour ce centre d'instruction.

Les cadets-cadres doivent être âgés de 16 ans et plus le premier jour de janvier de l'année de l'instruction avancée.

Les cadets-cadres ne sont pas des employés. La participation par les cadets-cadres à une instruction d'été autorisée au CIEC constitue une instruction avancée.



Bien que les cadets-cadres ne soient pas considérés comme des employés, ils reçoivent un salaire pendant qu'ils sont au CIEC. Chaque poste a un rang désigné qui correspond à une prime de rendement. Pour plus d'informations, se référer aux annexes C et E de l'OAIC 13-28, *Instruction avancée - cadets-cadres*.



Il y a plus de postes avancés disponibles. Pour les besoins de cette leçon, seuls les postes offerts aux cadets de quatrième année seront présentés.

Les classes de cadets-cadres sont divisées en deux catégories distinctes :

Type 1 — Les cadets-cadres qui donnent une instruction directe aux cadets (p. ex., personnel de peloton, instructeur de canot et instructeur de sports),

Type 2 — Les cadets-cadres qui occupent des rôles administratifs ou de soutien (p. ex., personnel de cantine, commis, magasinier et photographe).



Les conditions préalables sont énoncées dans l'OAIC 13-28, *Instruction avancée – cadets-cadres* pour chaque poste individuel indiqué ci-dessus.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3**QUESTIONS :**

- Q1. Qui autorise l'affectation d'un cadet-cadre à son grade au CIEC?
- Q2. Quel est l'âge minimal requis pour les occasions d'emploi du personnel?
- Q3. Quelles sont les deux classes de cadet-cadre?

RÉPONSES ANTICIPÉES :

- R1. Les cadets-cadres sont affectés à ce rang suivant l'autorisation du cmdt d'un CIEC établi pour enseigner l'instruction d'été.
- R2. Les cadets-cadres doivent être âgés de 16 ans et plus le premier jour de janvier de l'année de l'instruction avancée.
- R3. Les classes de cadets-cadres sont divisées en deux catégories distinctes :

Type 1 — Les cadets-cadres qui donnent une instruction directe aux cadets (p. ex., personnel de peloton, instructeurs de canot et instructeurs de sports),

Type 2 — Les cadets-cadres qui occupent des rôles administratifs ou de soutien (p. ex., personnel de cantine, commis, magasinier et photographes).

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La participation des cadets à la discussion de groupe sur les occasions de quatrième année au CIEC servira de confirmation d'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

Aspect amusant et stimulant du programme des cadets, l'instruction d'été est offerte dans des domaines spécialisés. Les CIEC sont des endroits où les cadets peuvent faire connaissance avec d'autres cadets et se faire des amis partout au Canada. Il est important de se familiariser avec les options d'instruction et d'emploi offertes aux CIEC. Les cadets pourront ainsi planifier leur instruction dans le but de se préparer pour des emplois précis dans le futur.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

Cet OCOM doit être enseigné avant l'échéance d'inscription à l'instruction d'été.

Il est recommandé de remplir les formulaires d'inscription à l'instruction d'été pendant une séance d'instruction après le déroulement de cet OCOM.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-033 OAIC 14-21 Directeur - Cadets 3. (2004). *Instruction et formation musicales au sein des Organisations de cadets du Canada*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A0-096 OAIC 11-04 Directeur - Cadets 3. (2007). *Aperçu du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A0-128 OAIC 13-28 Directeur - Cadets 2. (2006). *Instruction avancée – cadets-cadres*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A2-077 OAIC 40-01 Directeur - Cadets 4. (2008). *Grandes lignes du programme des cadets de l'Armée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.